

Les sourds montrent du doigt le CHU de Poitiers.
Ils réclament l'ouverture d'une unité de soins en langue des signes.
Ca existe depuis dix ans, dans douze CHU français... SAUF à Poitiers. C'est le seul à ne pas en avoir.
Pourtant les financements sont là : 250 000 euros par an, avec un objectif de 500 consultations au moins, chaque année.
Avec 3.500 sourds, Poitiers a une des plus fortes communautés en France, par rapport au nombre d'habitants.
L'unité en langue des signes serait beaucoup plus simple pour eux, comme nous l'explique Jean-Louis Michaud.
Il est le responsable d'une association de séniors sourds. Ses propos sont traduits par une interprète.

Par exemple, ma femme a eu des problèmes de santé. Elle a demandé un rendez-vous au médecin, donc avant il faut que je demande à un interprète au téléphone, pour organiser le rendez-vous. Parfois on est obligé de reporter le rendez-vous, parce que l'interprète n'est pas disponible. Des fois, c'est la veille pour le lendemain, donc ça peut être difficile. C'est difficile pour nous d'avoir un rendez-vous où on est sûr, absolument certain qu'il y aura un interprète. On a toujours une petite inquiétude. Les séniors sourds, il ya quand même une communauté importante à Poitiers, ils sont un peu perdus lorsqu'ils arrivent à l'hôpital, les familles avec les enfants, les enfants sourds ou entendants.... Mais les parents ont besoin d'avoir une communication. C'est pas aux enfants de traduire pour les parents. C'est un vrai problème et c'est une lutte sans fin. On a l'impression que ça n'aboutira jamais. Lorsqu'on est dans une ambulance, ou les pompiers, cette non communication nous bloque toujours.

Un témoignage recueilli par Matthieu Darriet.

Face à cette situation, les différentes associations qui regroupent les sourds de la région veulent manifester le 10 décembre, au CHU de Poitiers.

Le CHU qui refuse de s'exprimer au micro de France Bleu Poitou sur ce sujet.

C'est un véritable bras de fer, entre les sourds de Poitiers et le CHU. Les sourds réclament une unité de soins adaptés, en langue des signes depuis dix ans. Elle existe dans douze hôpitaux en France... et Poitiers est le seul CHU à ne pas en avoir.

Pourtant, il y a le budget : 250 000 euros par an.

L'objectif est fixé : 500 consultations minimum, chaque année.

Le CHU propose d'embaucher simplement une infirmière qui pratique la langue des signes. Mais elle sera vite débordée.

Avec 3.500 sourds à Poitiers, c'est une des plus fortes communautés de France, par rapport au nombre d'habitants.

Alors les sourds en ont marre de ne pas se faire entendre.

Christophe Touchais milite pour l'ouverture de cette unité. Son témoignage, traduit par une interprète.

Si je suis hospitalisé, comment je peux communiquer avec ma famille ? Moi je ne peux pas utiliser le téléphone comme tout le monde. C'est pareil pour la télévision, je ne sais pas s'il y a du sous-titrage. Les personnes hospitalisées longtemps peuvent profiter de ce service. Et pas moi. Quand on crée une unité de soins pour sourds on pense à tout ça et on a aussi une adaptation technique pour permettre aux personnes sourdes d'être à l'aise dans leur hospitalisation. Comme il n'y a pas de communication en LSF, ça passe par l'écrit ou bien par la lecture labiale. Et donc la personne sourde peut penser qu'elle a bien compris ; mais elle n'est pas bien sûre de ce qu'elle a lu. Parfois c'est simplement sur une posologie, est-ce que j'en prends trop ; est-ce que je le prends trois fois par jour. .. Voilà, parce que l'écrit ne permet pas cette accessibilité complète à l'information.

Les associations de sourds de la région veulent manifester le 10 décembre, au CHU de Poitiers.

Le CHU qui refuse de s'exprimer au micro de France Bleu Poitou sur ce sujet.

Ils réclament l'ouverture d'une unité de soins en langue des signes, depuis dix ans. Elle existe déjà dans douze CHU français... SAUF à Poitiers. C'est le seul à ne pas en avoir.

Pourtant les financements sont là : 250 000 euros par an, avec un objectif de 500 consultations au moins, chaque année.

Poitiers a une des plus fortes communautés de sourds en France, par rapport au nombre d'habitants.

Cette unité de soins est possible depuis 2001, date d'un texte du ministère de la Santé... mais Poitiers est bien loin de cette circulaire, Matthieu Darriet.

Elle prévoit une équipe avec un sourd travaillant dans l'unité, du personnel bilingue (un médecin généraliste, une secrétaire et un travailleur social ou un psy) et en plus un interprète pour participer aux rendez-vous chez les spécialistes. Une loi a également fait de la langue de signes, une langue officielle en France, avec obligation pour les services publics de la mettre à disposition des patients dans les hôpitaux, alors Christophe Touchais ne comprend pas les réticences du CHU. Ses propos sont traduits par une interprète.

Je pense qu'ils n'ont pas envie de se casser la tête. Qu'ils n'ont pas envie de créer quelque chose. Une unité de soins, ça veut dire embaucher des personnes, ça veut dire dans ces personnes au moins une personne sourde, un médiateur. Ah là là, un sourd au sien de l'hôpital, mais vous n'imaginez pas, c'est horrible ! Je ne sais pas vraiment pourquoi. Je ne suis pas convaincu par leurs arguments, sur pourquoi ils refusent de créer. Il y a des textes de loi, c'est clair, il y a eu de l'argent qui a été versé pour ça. Ils ne veulent pas le faire malgré tout ça. Qu'est ce que je peux dire de plus

Si effectivement, on a des preuves, on portera plainte, oui.

en attendant les associations sollicitent l'ARS, l'agence régionale de santé pour qu'elle fasse appliquer la loi, à Poitiers. Pour garantir l'accès aux soins. Ça passe aussi par des améliorations toutes simples, comme la prise de rendez-vous forcément compliqué pour des sourds. Une unité de

soins dédiée, c'est enfin éviter des impairs, comme proposer 45 jours de plâtre à un sourd qui vient de se casser le bras. Impossible, car il ne pourrait plus signer

Matthieu Darriet sur FB Poitou.

Les associations de sourds de la région veulent manifester le 10 décembre, au CHU de Poitiers.

Le CHU qui refuse de s'exprimer au micro de France Bleu Poitou sur ce sujet.